

COMPTE RENDU DE REUNION

BUREAU SYNDICAL DU 16 JUIN 2014

L'an 2014, le 16 juin à 9H30, s'est réuni, dans les locaux du SDE, à Privas, sous la présidence de M. Jacques GENEST, Président, le Bureau Syndical du SDE07.

	P	E	A		P	E	A		P	E	A
G.CHAPUIS (vp)	x			P.XAVIER (vp)	x			D.NURY	x		
M.VALLA (vp)	x			S.CIVIER (vp)	x			E.ORIVES		x	
P.COUDENE (vp)	x			R.SABATIER (vp)		x		IP.RIVIER	x		
JP BULINGE (vp)	x			I.MURE (vp)	x			C.VERNEY	x		
J.LEYNAUD (vp)	x			JP DEBARD	x			B.ROUVEYROL	x		

P = Présent, E = Excusé A = Absent

Monsieur Jacques GENEST, Président du SDE, accueille les membres du Bureau.
Il présente les excuses de Mrs ORIVES et SABATIER qui n'ont pas pu participer à la présente réunion.

Le Bureau passe ensuite à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1. Subventions EP aux collectivités

Après présentation par Mr P. Coudène, vice président, le Bureau décide de donner une suite favorable aux demandes de subventions pour des travaux d'éclairage public, pour un montant de 149 993 euros de subventions (cf liste jointe).

2. Subventions EP aux collectivités pour le remplacement des ballons fluorescents

Le Bureau décide de donner une suite favorable aux demandes de subventions pour des travaux d'éclairage public-remplacement des ballons fluorescents, pour un montant de 64 773 euros de subventions (cf liste jointe) .

3. Subventions TELECOM

Le Bureau décide d'accorder diverses subventions aux communes figurant sur la liste ci-jointe, pour l'enfouissement de lignes téléphoniques, pour un montant total de 1 351 euros (cf liste jointe).

4. Travaux en coordination – Opérations sous mandat

Le Bureau donne l'autorisation au président de signer les conventions de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage déléguée avec les collectivités dont la liste est jointe en annexe à la délibération et au présent compte-rendu.

5. Remboursement de frais pour mandat spécial.

1-Le Président indique aux membres du Bureau que Monsieur Jean-Paul BULINGE, vice-président, se rendra début juillet à une réunion de la FNCCR sur les énergies renouvelables pour le représenter et sollicite la prise en charge de ses frais de déplacement à cette occasion.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Mr Bulinge ne prenant pas part au vote), donne son accord sur la prise en charge de ses frais de déplacement pour la participation à cette réunion.

2-Le Président indique aux membres du Bureau que Monsieur René SABATIER, vice-président, se rendra début juillet à l'assemblée générale de Rhône Alpes Energies pour le représenter et sollicite la prise en charge de ses frais de déplacement à cette occasion.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord sur la prise en charge de ses frais de déplacement pour la participation à cette réunion.

3-Le Président indique aux membres du Bureau que Monsieur Irénée MURE, vice-président, se rendra début juillet à la FNCCR pour le représenter à la Commission « Communications électroniques » et sollicite la prise en charge de ses frais de déplacement à cette occasion.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Mr Mure ne prenant pas part au vote), donne son accord sur la prise en charge de ses frais de déplacement pour la participation à cette réunion.

6. Modification du tableau des emplois du Syndicat

Il est proposé au Bureau syndical deux modifications au tableau des effectifs du SDE07 :

1- Ouverture d'un poste d'Attaché territorial :

Le Directeur Administratif et Financier occupe un emploi actuellement inscrit au tableau des effectifs du SDE, au grade de Directeur Territorial.

Celui-ci va faire valoir prochainement ses droits à la retraite et un appel à candidature a été lancé pour son remplacement. Le choix s'est porté sur une personne exerçant les mêmes fonctions dans un autre syndicat d'énergie de Rhône-Alpes, qui sera disponible à compter du 1er septembre prochain et qui est pour sa part, au grade d'Attaché Territorial-8ème échelon-

Il convient donc d'ouvrir au tableau des effectifs du Syndicat, un emploi d'Attaché Territorial, étant précisé que l'emploi au grade de Directeur Territorial sera supprimé à compter du 1/1/2015, date prévisionnelle du départ à la retraite du DAF actuel.

Il appartient donc au Bureau syndical de se prononcer sur la création du nouvel emploi d'Attaché Territorial à compter du 1/9/2014, étant précisé que l'emploi de Directeur Territorial sera supprimé au 1/1/2015.

2- Création d'un poste d'Ingénieur Territorial :

Depuis ces 5 dernières années, le Service de Maîtrise de l'Energie du SDE est monté en puissance puisque, après avoir conseillé de nombreuses collectivités et fait assurer par le Syndicat, en maîtrise d'ouvrage déléguée, plusieurs opérations de chaufferies bois, son activité s'est largement étendue au domaine de la maîtrise de la demande en énergie et au conseil en énergie partagé auprès des collectivités adhérentes, tant pour ce qui concerne les bâtiments communaux que l'éclairage public (280 actions MDE conduites), ce qui fait du Service le référent de nombreux partenaires, parmi lesquels Rhône Alpes Energie ou l'ADEME, notamment pour le portage des programmes subventionnés de remplacement des ballons fluorescents, avec la valorisation des CEE qui y sont attachés, activités qui ont permis de bénéficier récemment du financement d'un emploi d'avenir affecté au Service, pour le conseil en énergie partagé.

Il va de soi que, dans le contexte actuel, et les priorités qui sont ou seront assignées à l'issue du débat sur la transition énergétique, l'activité de ce Service, qui a apporté son concours depuis les dernières années aux 2/3 de nos adhérents, et qui travaille actuellement sur l'opportunité d'achats groupés d'énergies, ne pourra que s'amplifier, d'où l'ouverture d'un poste d'Ingénieur territorial qui aura à assurer pleinement la direction de ce Service.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte les propositions de création de postes ci-dessus.

7. Avenant aux marchés ER et EP passés avec la Société CEGELEC

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités, celles de la Société CEGELEC Réseaux Centre Est, avec laquelle le SDE07 était lié pour 2 marchés, ont fait l'objet d'un apport partiel d'actifs au profit de la société CEGELEC Réseaux Auvergne Drôme Ardèche.

Un avenant au marché ER 2013-2015 (lot 10) et au marché EP 2012-2015 (lot 6) doit être passé pour constater ce changement.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Président à signer les avenants aux marchés ci-dessus.

8. Contrôle de concessions 2015.

Le Syndicat est sollicité dès aujourd'hui sur le choix des thèmes qu'il souhaite retenir pour le contrôle des concessions 2015, contrôle toujours effectué dans le cadre du groupement des Syndicats Rhône-Alpes d'énergies.

Compte tenu de l'étendue des thèmes de contrôle retenus en 2014 (mise à jour des tableaux de bord électricité et gaz, édition de fiches de synthèse communales, affectation comptable des investissements, qualité de l'électricité (fracture électrique), application des tarifs sociaux (précarité énergétique), dont le rendu se poursuivra sur l'exercice 2015, il est proposé au Bureau syndical de s'en tenir pour 2015 aux missions minimales de mise à jour des tableaux de bord des concessions d'électricité et de gaz, et à l'analyse de synthèse générale au regard des CRAC rendus par les Concessionnaires.

Le Bureau Syndical valide ainsi les thèmes pour le contrôle concession 2015.

9. Avenants aux marchés ER ou EP

Dans le cadre des marchés ER 2013 à 2015, des prestations non prévues au bordereau des prix peuvent devoir être effectuées. Elles doivent cependant donner lieu à la passation d'un avenant aux marchés concernés.

Tel est le cas pour les opérations dont la liste est annexée à la présente délibération.

Ces avenants ne modifient pas les montants minimum et maximum des marchés à bons de commande.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Président à signer les avenants aux marchés concernés de travaux ER.

* * * *

Le Bureau Syndical passe ensuite à l'examen des questions diverses. Le point est fait par le président sur les affaires suivantes :

Jacques Genest présente et commente les différents tableaux de bord financier, ainsi que le programme travaux 2014, en électrification rurale

Le Président présente le tableau de bord concernant le suivi des travaux avec notamment :

1. Le nombre et le montant des demandes et des APS
2. Le nombre et le montant des ordres de services études
3. Le nombre et le montant des ordres de services travaux

Les sujets suivants sont également évoqués :

- Le FACE
- La taxe sur l'électricité et l'évolution du tarif
- L'application du protocole FNCCR/ERDF
- La fin du tarif régulé de vente pour les contrats gaz
- L'appel à projet ADEME pour les bornes de recharge des véhicules électriques
- La valorisation des CEE

Le Bureau syndical prend ensuite connaissance de l'agenda des prochaines réunions.

- Comité Syndical : le mardi 1 juillet à 10h00
- Bureau Syndical : le lundi 21 juillet à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Président

J. GENEST



SUBVENTIONS - RESEAUX TELECOM - 2014/5 - taux : 0,5

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
266 STE MARGUERITE LAFIGERE	2 701	1 351
TOTAL	2 701	1 351

remplacement Ballons Fluo 2014/5

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
ARCENS	33 591	16 078
COLOMBIER LE VIEUX	1 827	914
LAMASTRE	85 810	29 162
SARRAS	19 925	9 963
ST SAUVEUR DE MONTAGUT	15 992	7 996
ST VINCENT DE DURFORT	1 320	660
TOTAL	158 468	64 773

Eclairage public 2014/5

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
BALAZUC	1 109	555
BEAUCHASTEL	33 952	16 186
CdCommunes des Sources de La Loire - CdCommur	20 774	8 232
CdCommunes des Sources de La Loire - CdCommur	20 000	10 000
Cté de communes du Bassin d'Annonay	840	420
DESAIGNES	29 590	14 795
GLUN	1 219	610
GUILHERAND-GRANGES	14 018	7 009
LACHAPELLE sous AUBENAS	20 475	10 238
LACHAPELLE sous AUBENAS	2 331	1 166
LACHAPELLE sous AUBENAS	1 196	598
LAMASTRE	1 885	377
LAMASTRE	76 913	25 785
LE POUZIN	49 521	11 038
LUSSAS	2 836	1 418
MAUVES	1 109	555
MAYRES	324	162
RUOMS	1 370	685
SARRAS	15 704	7 852
ST DESIRAT	21 494	10 747
ST DESIRAT	6 968	3 484
ST ROMAIN D'AY	15 873	5 593
VION	8 966	4 483
TOTAL	348 476	141 988

Equipements sportifs 2014/5

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
LUSSAS	15 219	7 610
SARRAS	790	395
TOTAL	16 009	8 005

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

Dossier	Lot	Collectivité	Coordination ER / EP / FT
12/0172	2	SECHERAS	Ext BT Parcelle 267 redécoupée poste "MISERY"
12/0367	14	SAMPZON	Dissimulation Poste CONGON Gadone - Congon
13/0039	14	VOGUE	Dissimulation Le Cros Boutier, St Cerise, Bausson, Les Clapes
13/0146	3	GILHOC sur ORMEZE	Dissimulation Poste PONT DU GENDRE
13/0173	14	LAVILLEDIEU	Ext BT Parcelle AE 5-6-7-26-27
13/0278	14	LABASTIDE DE VIRAC	Extension BT/ Combalets: alimentation parcelle OB 1037
13/0299	15	LE TEIL	Dissimulation Rues Croix Rouge et R FOURNERON
13/0304	11	BEAUMONT	Enf BT et Télécom hameau du Blat
14/0008	14	VALLON PONT D'ARC	Mise en discrétion BT/ poste Couvent, Quartier RATIERE
14/0023	12	LES SALELLES	Ext BT Parcelles AH 259-259 P. Grand Bois
14/0028	4	SOYONS	Ext BT Parelle ZD 687
14/0041	4	SOYONS	Dissimulation Chemin du Vivier
14/0044	15	ST THOME	Ext BT/ Chasser: alimentation parcelles AD 380-382
14/0049	1	ST CLAIR	Dissimulation des réseaux "Les Combes" P."Rte de SAVAS"
14/0067	4	GUILHERAND-GRANGES	Dissimulation Rue de CRUSSOL
14/0070	3	PLATS	Ext BT - Parcelle D 735 - 736 - Poste "BALCON DU SERRE"
14/0077	1	ANDANCE	Dissimulation RD 370 poste "HLM ANDANCE"
14/0079	1	VINZIEUX	EXT PC - Parcelle B 694 - Poste "GOURGOULIN"
14/0083	7	CHOMERAC	Dissimulation postes SUZANNE & LA ROYALE
14/0102	12	JOYEUSE	PC - Parcelles AD 859 - 860 - Poste "LOTIDAUZON"
14/0111	13	VINEZAC	EXT BT Parcelles E 1771-2249
14/0120	1	SERRIERES	PC - Parcelles AC 90-91-92-222-275 - Poste "LA GARENNE"

AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX ER

Pour la réalisation de travaux d'électricité ou en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public ou le Génie Civil télécommunication.
Marché 2013 - 2015

Dossier	Lot	Collectivité	Montant (HT)			Entreprise
			ELECTRICITE	ECLAIRAGE	TELECOM	
13/0021	12	CHAMBONAS	306,25 €			SPIE SUD EST